

<p style="text-align: center;">PROGRAMME DE FORMATION CACES® Gerbeurs à conducteur accompagnant selon R485 (Toutes catégories)</p>
--

Public visé :

- Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations à l'aide d'un gerbeur à conducteur accompagnant.

Prérequis d'accès à la formation :

- Savoir lire et écrire.
- Etre âgé de 18 ans.

Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de manipuler ou utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

Durée :

- De 14 heures à 21 heures en fonction de l'expérience du stagiaire.

Nombre de participants :

- Minimum 1 et maximum 10 participants par session.

Modalités pédagogiques :

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique.
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire.
- Mise à disposition d'une aire suffisante pour les exercices pratiques

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Tests CACES® : Examen final effectué par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R485 de la CNAMTS.

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de la formation.
- CACES® Gerbeur à conducteur accompagnant selon R485.

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation.

Contenu de la formation :

1 - Connaissances théoriques

- Connaissances générales
 - Rôle et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur,
 - Dispositif CACES®,
 - Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.
- Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant : alimentation en énergie électrique des gerbeurs, terminologie et caractéristiques générales, différentes technologies de batteries d'accumulateurs, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, organes et dispositifs de sécurité, équipements de préhension de charges disponibles pour les gerbeurs, leurs utilisations possibles, paramètres de fonctionnement ajustables, intérêt de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches.
- Caractériser les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant et les catégories de CACES®.
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité, analyser les conditions de stabilité,
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant : conditions d'équilibre du chariot, facteurs qui influent sur la stabilité latérale et longitudinale, lecture de tableaux et d'abaques de charge, positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.
- Repérer les risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant et aux travaux à réaliser depuis la PEMP, connaître les moyens de prévention associés.
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
 - Identification des différents types de palettes et contenants existant,
 - Fonctionnement, rôle et utilité du dispositif automatique de mise à niveau des bras de fourche,
 - Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables aux conditions d'utilisation,
 - Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes situations d'utilisation
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le gerbeur ou la charge,
 - Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
 - Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges, des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques, des panneaux de circulation,
 - Plan de circulation, consignes de sécurité, protocole de chargement / déchargement,
 - Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives,
 - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant : principales anomalies concernant les organes des gerbeurs à conducteur accompagnant.

2 – Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification
 - Utilisation de la notice d'instructions et du rapport de vérification périodique,
 - Vérification de l'état du gerbeur et du bon fonctionnement des organes et dispositifs de sécurité
 - Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement du chariot aux conditions d'utilisation,
 - Vérification de l'adéquation du gerbeur aux opérations de manutention à réaliser.
- Conduite et manœuvres
 - Manœuvrer et diriger le gerbeur, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge...
 - Pour chaque manutention, contrôler que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont le gerbeur est équipé,
 - Prendre et déposer une charge au sol
 - Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile,
 - Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier,
 - Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
 - Manutentionner une charge longue, un conteneur rigide contenant un liquide et une charge déformable,
 - Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
 - Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
 - Stationner et arrêter le gerbeur en sécurité.
- Fin de poste – opérations d'entretien quotidien – maintenance
 - Effectuer les opérations d'entretien journalier,
 - Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
 - Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Réactualisation des connaissances

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail. Préconisation d'actualisation avec évaluation des connaissances tous les 5 ans selon les services prévention des CARSAT.